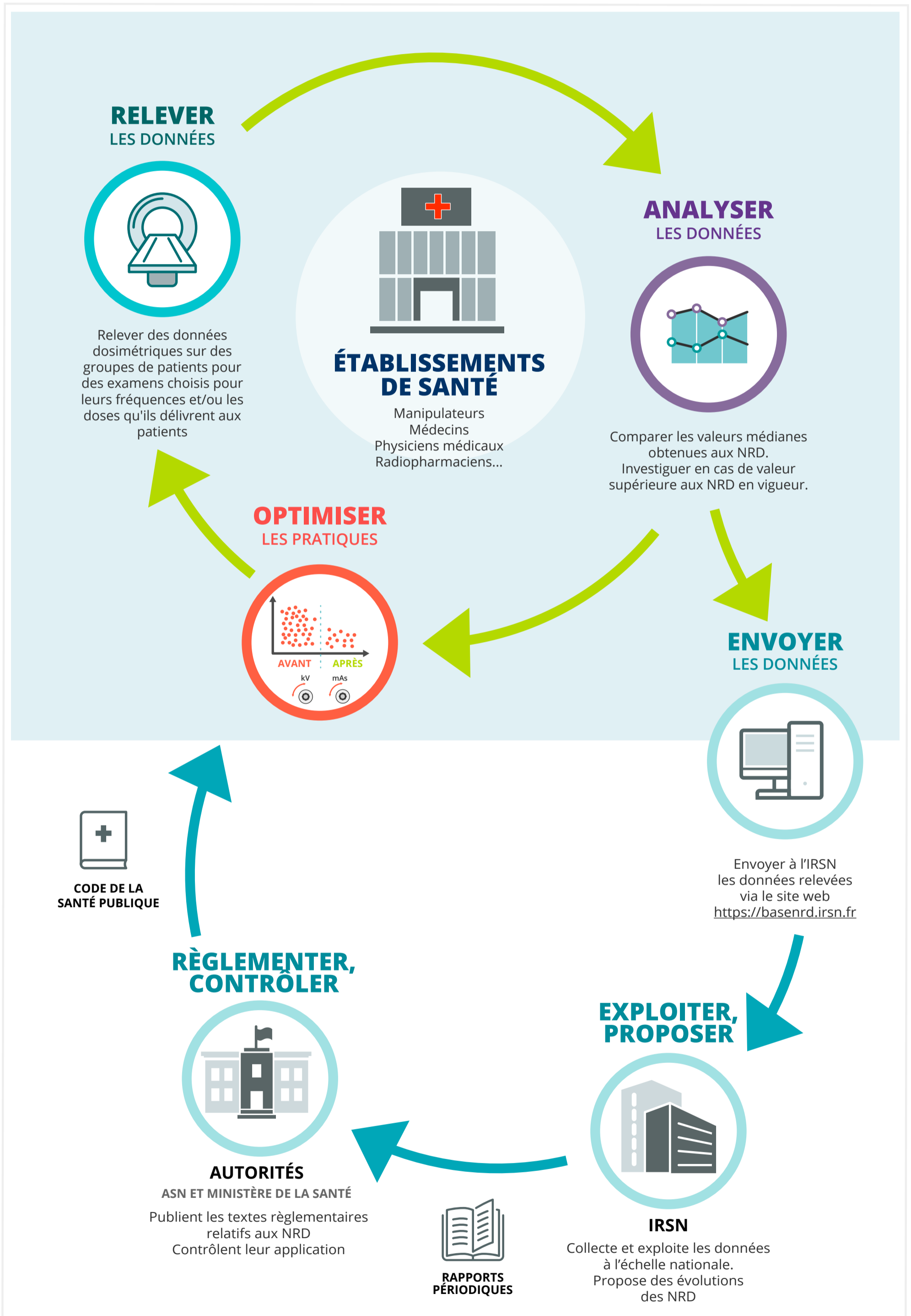


NIVEAUX DE RÉFÉRENCE DIAGNOSTIQUES

Les niveaux de référence diagnostiques (NRD) aident les professionnels à optimiser l'exposition des patients pour les actes de radiologie conventionnelle et interventionnelle radioguidée, de scanographie et de médecine nucléaire les plus fréquents. Les professionnels peuvent situer leurs pratiques par rapport à des indicateurs nationaux mis à jour régulièrement.

PRINCIPE DE MISE EN OEUVRE ET DE DÉTERMINATION DES NRD



Tout établissement disposant d'installations d'imagerie médicale doit évaluer ses pratiques chaque année en relevant les doses délivrées à des groupes de patients pour différents types d'actes. Cette obligation réglementaire permet aux professionnels de mettre en œuvre une démarche d'optimisation des doses délivrées et aux pouvoirs publics de mettre à jour les valeurs des NRD.

